

“ L'échantillon ci-joint a été détaché d'un des nombreux troncs et branches d'arbres pétrifiés trouvés près de la rivière de la Roche-Jaune, en 1825.

“ Les faits les plus remarquables peut-être, concernant ces pétrifications de ce qui fut jadis une épaisse forêt de gros et grands arbres, sont leur localité et leur abondance. Ces restes sont des plus abondants, l'espace de vingt ou trente milles, sur une haute prairie ouverte, le long de la rive occidentale du Missouri, à quelques milles de sa jonction avec la rivière de la Roche-Jaune, et à peu près par les quarante-huit degrés de latitude septentrionale.

Cette partie du pays est montueuse et entrecoupée de profondes ravines. Sur les côtés et le sommet des collines, à une élévation de plusieurs centaines de pieds (trois cent environ) au-dessus du présent niveau de la rivière, et à une hauteur estimée (car nous n'avions pas d'instrumens,) de plusieurs milliers de pieds au-dessus de l'océan, la surface du sol est littéralement couverte de troncs, de racines et de branches d'arbres pétrifiés, présentant l'apparence d'une “ forêt pétrifiée,” brisée et renversée par quelque forte convulsion de la nature, et dispersée en tous sens en fragmens innombrables.

Quelques uns des arbres paraissent s'être rompus en tombant, tout près de leurs racines, tandis que d'autres troncs sont demeurés debout à quelques pieds d'élévation au-dessus de la surface. Quelques uns des troncs sont de grandes dimensions : nous en mesurâmes un, le chirurgien GALE et moi, et nous lui trouvâmes plus de quinze pieds de circonférence.

Je suis, avec estime, G. H. CROSSMAN, de l'armée de E. U.
Au lieutenant B. WALKER, de l'armée des E. U.

Un correspondant du *Chronicle* de Philadelphie, parlant des faits curieux communiqués par Mr. Crossman, concernant la forêt pétrifiée du Missouri, regrette qu'il ait omis de dire si ces arbres étaient de véritables pétrifications, ou seulement des incrustations, et si la matière minéralisante est siliceuse, calcaire ou argilleuse. *Evening Post*.

ANTIQUITE'—La comtesse de Moira, mentionne, dans une lettre publiée dans l'*Archeologia*, qu'un corps humain a été trouvé, à onze pieds de profondeur, sous de la mousse, en Irlande, sur une terre appartenant au comte son époux. Le corps était complètement couvert d'habits faits de crin, et entièrement préservés; et quoique les vêtements de crin indiquent une époque très éloignée, et antérieure à l'introduction des moutons et à l'usage de la laine, cependant ni le corps ni les habits ne sont gâtés.